



Monsieur le recteur,

Mesdames et messieurs les membres des FPMA,

Les annonces gouvernementales, tant sur la Fonction publique que sur l'Éducation nationale donnent de multiples raisons à la FSU d'être en colère.

Les orientations du premier comité interministériel de la transformation publique vont à l'encontre de la conception qui est la nôtre d'une fonction publique au service de l'intérêt général : rémunération différenciée, développement d'un management centré sur l'individualisation ou recours aux contrats constituent une attaque en règle contre les conditions statutaires d'emploi des personnels.

Les projets de réformes qui s'abattent sur le système éducatif sont si brutaux que sont mis en péril les principes qui ancrent l'école dans la République. L'architecture du nouvel édifice correspond à des logiques largement calquées sur les modèles anglo-saxons dans lesquels l'enseignement public est noyé dans un vaste marché éducatif. Un tel système confortera les mécanismes de ségrégation sociale et de relégation scolaire, instituant l'orientation précoce pour tous et divisant le second degré en une « école du socle » jusqu'au collège d'une part et un « continuum bac-3/+3 » d'autre part. Il promeut l'apprentissage comme modèle dominant de l'enseignement professionnel et la sélection généralisée à l'entrée de l'enseignement supérieur.

Le baccalauréat, réformé suivant la prescription présidentielle, se complexifie et deviendrait un diplôme d'établissement.

On nous annonce également une réforme du lycée général et technologique d'ampleur, dans la précipitation, et sans dialogue social.

Le ministre annonce la fusion des académies dans un calendrier resserré, l'académie de Limoges serait une des premières touchées.

Il va sans dire que la FSU s'oppose à toutes ces contre-réformes.

Paritarisme

Nous tenons aussi à rappeler combien nous sommes attachés au paritarisme puisque c'est le cadre démocratique qui permet aux représentants des personnels élus au suffrage universel direct de nos professions d'examiner les décisions individuelles relatives à la carrière des personnels, c'est-à-dire d'intervenir pour faire respecter et améliorer les principes de gestion des carrières et des mutations édictés par l'État-employeur et d'en contrôler la mise en œuvre. C'est là le fondement de notre attachement à ces commissions et groupes de travail organisés dans le respect de nos statuts.

En envisageant la modification du rôle des commissions administratives paritaires qui ne seraient plus réunies préalablement à l'étude des situations individuelles lors des opérations de gestion de carrière et qui ne traiteraient que des cas d'appels, le gouvernement commet une grave erreur : nous vous rappelons qu'un tel projet avait été conçu en 2008 sous l'ère Sarkozy et que le gouvernement de l'époque avait dû le retirer sans délai devant l'intense mobilisation des personnels qui s'était immédiatement développée dans l'ensemble de la Fonction publique, et particulièrement dans l'Éducation nationale.

Enseignement professionnel

En ce qui concerne l'enseignement professionnel, le SNUEP-FSU tient à exprimer sa colère quant à la destruction annoncée de l'enseignement professionnel sous statut scolaire afin de répondre aux exigences du MEDEF et des branches professionnelles.

Entamée en 2008 avec la création du bac pro 3 ans à la demande de l'IUMM afin de diminuer le temps de formation d'une année, puis avec la disparition de très nombreuses formations de CAP et de Bac pro par la voie scolaire, la "réforme" de la voie professionnelle annoncée par le ministre le 28 mai 2018 à grand renfort de superlatifs est l'aboutissement d'une politique de régression du service public d'éducation dont sont particulièrement victimes les élèves les plus fragiles de notre système de formation.

Dans les faits, tous les élèves du CAP au bac pro, vont perdre de nombreuses heures d'enseignement : de 127 à 207 heures en CAP sur un cycle de 2 ans, et de 296 à 380 heures en bac pro sur un cycle de 3 ans. Pour point d'orgue la baisse de 113 heures de français-histoire-géo-instruction civique et de 112 heures de maths sciences en bac pro. La diminution drastique des heures d'enseignement général se fera au seul profit de la préparation à « l'employabilité » immédiate réclamée par le patronat.

L'organisation de la classe de seconde par famille de métiers réduit en réalité le bac pro à 2 ans afin de faire coller l'enseignement professionnel à l'apprentissage, vieux rêve du MEDEF.

Le gouvernement a baissé pavillon devant les exigences que le patronat et les instituts libéraux expriment depuis une vingtaine d'années. Le ministre l'a d'ailleurs clairement

énoncé en présentant sa réforme : « Il y aura plus d'apprentissage en lycée professionnel. » Réduire les heures d'enseignement général et s'en remettre au patronat pour résoudre les problèmes de formation est d'une grande dangerosité pour l'avenir de notre jeunesse et de notre pays.

Après 2019, cette « réforme » de l'enseignement professionnel va entraîner, rien qu'en bac pro, la suppression de près de 5000 postes, les PLP vont servir une fois de plus de variable d'ajustement budgétaire.

La FSU tient aujourd'hui à dire solennellement qu'elle s'oppose avec force à cette « réforme ». Et elle exprime ses vives inquiétudes quant aux conséquences qu'elle va engendrer pour les élèves et pour les personnels.

Orientation

Concernant l'orientation, nous sommes très attachés à une conception éducative qui fasse le pari des possibilités de développement et de réussite de tous les élèves. Ceci suppose que l'orientation scolaire reste de la responsabilité de l'Éducation nationale et que les Psychologues de l'Éducation nationale puissent y apporter leur regard spécifique et toutes leurs connaissances du développement des adolescents, des structures de formation et des métiers, de la manière dont s'élaborent les projets d'avenir.

Le ministère publie régulièrement des statistiques élogieuses concernant Parcoursup, mais ces statistiques masquent les véritables problèmes posés par ce dispositif. Lorsque les élèves ont une réponse positive rien ne garantit que cette réponse concerne leurs vœux prioritaires, bien souvent il s'agit des vœux de secours. Les élèves des séries technologiques et professionnelles concentrent les réponses négatives, les élèves issus des lycées les moins prestigieux semblent défavorisés. C'est un dispositif opaque et anxiogène qui fait l'impasse sur le problème principal, l'insuffisance du nombre de places dans l'enseignement supérieur au regard des générations nombreuses des années 2000.

Mouvement intra-académique

Concernant le mouvement intra-académique la qualité du dialogue avec les personnels du rectorat et leur attachement au service public montre bien l'importance du paritarisme, l'administration prépare les opérations du mouvement, les organisations syndicales contrôlent ce travail et le dialogue permet de proposer des améliorations qui optimisent le mouvement dans l'intérêt de l'ensemble des personnels. Ce travail ne peut s'entendre qu'avec le respect de la confidentialité des travaux préparatoires à laquelle la FSU est profondément attachée que ce soit au niveau national ou au niveau académique.

Toutefois le non remplacement de certains de nos élus, notamment chez les PLP, 2 élus sur 3, a créé une inégalité de traitement entre les organisations syndicales qui ne doit pas se reproduire en anticipant les besoins de remplacement des élus.

Pour le SNEP-FSU, le droit à une EPS de qualité dispensée par des enseignants, ayant accompli la totalité du cursus de formation, est contesté par l'afflux outrancier de contractuels. L'orientation choisie par Monsieur le Recteur s'apparente à un zèle désagréablement précurseur, où il s'agit d'assumer la flambée du recrutement des contractuels et, dans son élan, un encouragement à plus de précarité et de paupérisation.

Pour relever le défi du XXIème siècle et les besoins en développement de l'EPS et du sport, il faudrait investir massivement dans l'éducation et la formation, ce sont des choix diamétralement opposés qui sont faits et mis en œuvre : précarisation, abaissement de la formation, nous les condamnons fermement.

De nombreux postes vont encore rester vacants, principalement en Dordogne et dans le Lot et Garonne. Cette situation devient structurelle et l'augmentation du nombre de postes spécifiques n'apporte aucune solution comme le montrera l'analyse particulière du mouvement des CPE qui sera faite lors de la CAPA. La saignée des zones de remplacement se poursuit, la FSU rappelle qu'un pourcentage de TZR à hauteur de 5 % du nombre de postes fixes dans chaque discipline est nécessaire pour assurer convenablement les besoins en remplacement tout au long de l'année.

L'explication par le manque d'investissement des personnels qui ne prendraient pas leurs postes car leur mutation ne leur conviendrait pas n'est pas acceptable. Il faut plutôt rechercher les causes de cette situation dans la crise de recrutement qui touche l'Éducation nationale, cette année il y aura 20% de postes en moins aux concours de recrutement qui n'ont pas fait le plein. Il est prévu 4500 stagiaires de moins alors que les collèges et les lycées doivent accueillir 60 000 élèves de plus. Il est plus que nécessaire de mettre en place de véritables pré-recrutements, d'augmenter les recrutements par concours, garants d'égalité de traitement, d'égalité d'exercice sur le territoire ; d'améliorer la formation initiale et continue, d'ouvrir des places y compris en STAPS !